

RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00018

Numéro SIREN : 527 761 043

Nom ou dénomination : 2 P LOISIRS

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2018 sous le numéro de dépôt 1238

2018-03-08
07106118

2 P LOISIRS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 6 200 €
SIEGE SOCIAL : CAMPAGNAC, 47300 LEDAT
527 761 043 RCS AGEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 43 355,19 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	43 355,19 €
Absorption des pertes antérieures	36 217,31 €
A la réserve légale	120,00 €
Le solde	7 017,88 €
En totalité au compte "autres réserves"	

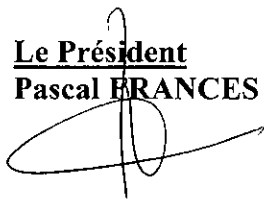
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 08 mars 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Pascal FRANCES

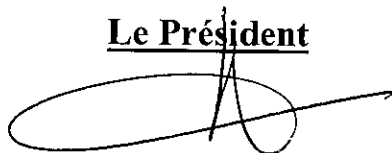


2 P LOISIRS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 6 200 €
SIEGE SOCIAL : CAMPAGNAC 47300 LE LEDAT
527 761 043 RCS AGEN

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Pour copie certifiée conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke extending to the right.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2P LOISIRS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 383 313 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 43 355 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2016-07).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2P LOISIRS			Néant ☐		
Adresse de l'entreprise ldt Bois de Maury CAMPAGNAC 47300 LE LEDAT					
Numéro SIRET* 5 2 7 7 6 1 0 4 3 0 0 0 2 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12		
			Exercice N clos le 30/09/2017		
ACTIF					
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030	36 395	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	2 715	
	Total I (5)	044	048	39 110	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS { Matières premières, approvisionnements, en cours de production* Marchandises *	050	052		
		060	062	32 791	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	10 000	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070	145 533	
		072	074	75 292	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	80 585	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	344 202	
	Total général (I + II)	110	112	383 312	
PASSIF			Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		6 200	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		500	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134		(36 217)	
	Résultat de l'exercice	136		43 355	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		13 837	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		68 926	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		62 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		176 250	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 137)	172		62 297	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		369 474		
Total général (I + II + III)			180	383 312	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	28 586
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 079
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	3 566

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

Exercice N clos le
30/09/2017

Cegid Group